

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/08/2024 - 31736 - 2010 B 01939 - 482 281 342 - AB 33

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL****Liasse Fiscale 2065**

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB 33

Adresse de l'entreprise : 7 ALLEE DES DEMOISELLES 33170 GRADIGNAN Durée de l'exercice précédent * : 1 | 2 |

Numéro SIRET * : 4 | 8 | 2 | 2 | 8 | 1 | 3 | 4 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 Néant ☐ *

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 608	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	7 144	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terreins	AN	AO	365 613	
	Constructions	AP	AQ	466 624	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 035	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 212	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY	74 175		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BD		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	929 267	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 464
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 913
		Autres créances (3)	BZ	CA	39 572
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	78 647	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 438	
	TOTAL (III)	CJ	CK	125 035	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 054 301

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an : CR

Clauses de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		AB 33	Néant ☐
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	101 000)	DA 101 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD 10 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF 1 420
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG 186 106
	Report à nouveau		DH 192 608
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 220 257
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
		TOTAL (I)	DL 711 490
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV 216 116
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 100
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 92 229
	Dettes fiscales et sociales		DY 496
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 26 520
	Autres dettes		EA 7 350
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB
	TOTAL (IV)	EC 342 811	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 054 301	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Écart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		1F
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 342 811	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes**AB 33****ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 054 301,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 220 256,75 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AB33

Société par actions simplifiée au capital de 101 000 euros
Siège social : 7 Allée des Demoiselles, 33170 GRADIGNAN
482 281 342 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 220 256,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	220 256,75 euros
A titre de dividendes	220 000.00 euros
Solde	256.75 euros
Affecté au compte « Autres réserves ».	

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués est éligible en totalité à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° du CGI.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020

61 000 euros soit 610 euros par actions

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 61 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021

94 000 euros soit 940 euros par actions

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 94 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022

213 000 euros soit 2 130 euros par actions

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 213 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

La société SELGAS
Représentée par Monsieur Julio CERRAJERO

